
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 chemin de la Beauce le 19 novembre 2013, à compter de 19h00.

Sont présents :

Madame la conseillère Sylvette Savaria, messieurs les conseillers Ghislain Beuregard, Daniel Palardy, Pierre St-Louis et Rémi Francis formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Absence motivée du conseiller Bruno Napert.

Monsieur Claude Geoffrion, directeur général et secrétaire-trésorier, assure le greffe.

1- VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION, OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTAT DE QUORUM

À 19h00 le directeur général et secrétaire-trésorier constate la validité de la signification des avis de convocation, monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2013-11-140

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1- Validité de l'avis de convocation, ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Rapport du maire 2013 - Dépôt
- 4- Période de questions
- 5- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

3- RAPPORT DU MAIRE 2013 - DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, monsieur le maire Daniel Plouffe dépose son rapport sur la situation financière de la Municipalité pour l'année 2013.

4- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance.

5- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2013-11-141

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Pierre St-Louis et résolu unanimement que la présente session soit levée à 19h10.

ADOPTÉE

Daniel Plouffe
Maire

Claude Geoffrion
Directeur général et secrétaire-trésorier